



L'École aux postes

Le journal de l'École nationale de police du Québec

Volume 6 n° 1 – Mai 2007

Formation en intervention tactique

Collaboration, partage d'expertise et harmonisation

En instaurant de nouvelles exigences légales en matière de services policiers, le législateur posait les jalons d'une nouvelle dynamique entre les corps de police qui allait avoir des répercussions majeures, notamment dans le domaine de la formation. Collaboration, partage d'expertise et harmonisation entre les différentes organisations policières québécoises feraient dorénavant partie du langage.

En 2000, l'adoption de la Loi sur la police a entraîné des modifications importantes en ce qui a trait, notamment, à l'organisation des services policiers au Québec, qui ont donné lieu à des réflexions profondes par rapport aux besoins de formation. Conséquemment, l'École a entrepris une démarche visant notamment à harmoniser l'offre de formation policière au Québec.

Une nouvelle démarche de développement de programme

En emploi de la force, deux tables de concertation ont ainsi été créées, une sur les interventions tactiques et l'autre sur le contrôle de foule. « Ces tables font partie d'une vaste démarche, très innovatrice, visant à harmoniser l'ensemble de la formation de manière à ce que les policiers de tous les corps de police puissent travailler sur le terrain en complémentarité », explique Ronald Bélanger, expert-conseil en emploi de la force à l'École. Des représentants du ministère de la Sécurité publique, de la Sûreté du Québec, du SPVM, du Service de police de Québec et des corps de police de niveaux 1, 2 et 3 ont été invités à participer à ces deux tables de concertation.

Intervention tactique

Différents besoins de formation ont été identifiés et un groupe de travail, composé de représentants du SPVM, de la Sûreté du Québec, du Service de police de Sherbrooke et de l'École, a été formé afin de répondre spécifiquement à ces besoins. L'évaluation des besoins de formation, l'analyse de situation de travail, l'élaboration et la validation des contenus se sont faites de manière consensuelle. Après plusieurs mois de travail, la démarche s'avère concluante.



« Les intervenants doivent avoir une compréhension commune de leur mission, de leur rôle respectif et un savoir-faire qui leur permettra d'agir en complémentarité avec les intervenants de leur propre organisation et des autres organisations », explique Ronald Bélanger, expert-conseil en emploi de la force à l'École.

« Les retombées de cette démarche sur la formation policière sont énormes », précise Ronald Bélanger. « Notamment, elle nous permet d'assurer le développement des compétences nécessaires, en respectant le continuum d'intervention entre les intervenants d'une même organisation et entre les différentes organisations. »

Ainsi, des modifications ont été apportées ou le seront sous peu dans la formation déjà offerte par l'École sur le volet Endiguement :

- dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie;
- dans le cours d'actualisation des connaissances du patrouilleur;
- dans le cours Intervention tactique – Le moniteur;
- dans le cours Activité d'intégration de la fonction de superviseur de patrouille-gendarmerie;
- dans le cours Opération Filet II – Le commandant;
- dans le cours Négociateur.

Par ailleurs, toujours en lien avec le volet Endiguement, l'École a élaboré :

- une formation spécifique sur l'intervention dans le cas d'un tireur actif;
- une formation pour les membres d'une équipe d'endiguement (cette formation constituera également la première partie de la formation des membres du GTI de la Sûreté du Québec).

Exemple de collaboration

La Loi sur la police identifie clairement les services que les corps de police doivent offrir à la population qu'ils desservent, en relation avec le niveau auquel ils appartiennent.

Ainsi, lors d'une prise d'otage ou pour un tireur embusqué, tous les niveaux de service peuvent être appelés à collaborer à la résolution de la situation. Les patrouilleurs seront probablement les premiers à répondre à l'appel et leur rôle, à moins qu'il y ait nécessité d'intervenir immédiatement, sera de faire une validation préliminaire de la situation et d'établir et de contrôler les périmètres de sécurité. Si le corps de police auquel ils appartiennent possède une équipe d'endiguement, celle-ci viendra soutenir le

travail des patrouilleurs et éventuellement, s'il y a coup de feu ou si la situation requiert des équipements spécialisés, c'est le Groupe tactique d'intervention (GTI) qui sera demandé en soutien. Pour les corps de police qui ne possèdent pas d'équipe d'endiguement, le GTI de la SQ pourra ou devra, selon les circonstances, être appelé en renfort.

« Cet exemple met en évidence l'importance que tous les intervenants aient une compréhension commune de leur mission, de leur rôle respectif et un savoir-faire qui leur permettra d'agir en complémentarité avec les autres intervenants de leur organisation et avec les intervenants d'une autre organisation », conclut l'expert-conseil en emploi de la force.

Contrôle de foule

Une démarche similaire de développement de programme intégré de formation est actuellement en cours en ce qui concerne le contrôle de foule.



Michel Beaudoin, directeur général
École nationale de police du Québec

La formation, d'abord une affaire de gestion

Collaboration, concertation, mise en commun des expertises, voilà la solution mise de l'avant par l'École et ses partenaires pour assurer le développement de nos institutions et de nos ressources humaines : combiner le savoir et les compétences de nos experts, intégrer nos efforts pour endiguer la montée des dépenses et optimiser les ressources disponibles.

Cette façon de faire est le fruit d'une longue réflexion, alimentée par l'émergence constante de nouveaux besoins en matière de sécurité et par la capacité financière restreinte des organisations clientes et des contribuables québécois.

Le perfectionnement professionnel fait partie du paysage policier québécois. Les valeurs liées à la formation n'ont plus à être démontrées. Il est révolu le temps où il suffisait à un employeur de mettre en place une unité de formation et d'élaborer un plan de formation pour avoir l'esprit tranquille quant au développement de sa main-d'œuvre et à la qualité professionnelle de celle-ci. Maintenir le degré de motivation des employés, développer les leaders, planifier la relève et rehausser les compétences par la formation continue des effectifs, voilà les responsabilités importantes reliées à la formation dont sont investis les employeurs d'aujourd'hui. La formation fait dorénavant partie de saines habitudes de gestion et est un levier pour les organisations.

L'École est fière de son approche de formation qualifiante qui exige un investissement personnel de l'étudiant tout autant qu'une implication de son organisation. Adopter une approche globale pour la prestation des activités de formation peut grandement aider les organisations à avoir du personnel hautement qualifié afin de relever les défis qui se présentent à elles. C'est ainsi que l'École entend jouer son rôle de leader en matière de formation, de lieu de concertation et de cohérence, rôle qui lui est dévolu par la Loi.

L'École représente un véritable carrefour d'échanges qui a pour mission de promouvoir la formation et le partage des connaissances grâce à des programmes de formation initiale, de perfectionnement ainsi qu'à des activités favorisant le réseautage et la mise en commun. Chef de file dans le domaine de formation, l'École entend, pour le demeurer, continuer à créer de la valeur ajoutée pour ses partenaires et clients et compter sur ses alliances afin d'accroître sa performance.

Efficacité accrue, meilleure gestion des produits de formation, rendement supérieur; rapport coûts-bénéfices avantageux, voilà les objectifs que nous poursuivons en matière de formation qui se traduisent par la qualité, la pertinence et l'acuité des services de formation que nous vous offrons.

L'École aux postes Apprécié et utile

Le journal *L'École aux postes* que nous publions depuis maintenant cinq ans est apprécié par la majorité de son lectorat.

Voilà ce qui ressort des résultats d'un sondage mené à l'automne dernier: Entre les mois d'août et octobre 2006, les lecteurs du Journal étaient invités à se rendre sur le site Web de l'École afin de répondre à un court sondage visant à mieux nous faire connaître leur opinion sur le contenu et la présentation de cet outil d'information. Deux cent soixante-six personnes, dont 70 % d'hommes et 30 % de femmes, ont répondu aux douze questions du sondage; 96 % d'entre elles étaient des policiers.

Près des deux tiers des répondants jugent utile cette publication dans le cadre de leurs activités professionnelles. Pour 34 % des répondants, elle les incite à suivre de la formation.

Parmi les chroniques qui les intéressent le plus, notons Dossiers, Formation, Rencontre, Événements en photos et Recherche. La qualité de la langue est appréciée par 80 % des répondants. Le format et la présentation plaisent à plus des deux tiers des personnes sondées.

À la question «*Dans quel format préférez-vous lire L'École aux postes?*», près des deux tiers des répondants (64 %) ont affirmé préférer une copie papier, alors que 36 % aimeraient qu'il soit sous la forme d'un bulletin de nouvelles envoyé par courriel, incluant des liens vers des articles en ligne. Soixante-quinze pour cent des répondants veulent recevoir un courriel pour les avertir qu'un numéro vient d'être publié. La majorité des répondants (70 %) considèrent que deux numéros par année conviennent, alors que 25 % préféreraient trois ou quatre numéros annuellement.

Près de la moitié des répondants consacrent une période de plus de 30 minutes pour la lecture de ce journal. Une fois lu, le journal est mis à la disposition d'autres lecteurs par près de la moitié des répondants, alors qu'environ le quart le conserve.

Actions futures

Les résultats du sondage permettent à la direction de l'École d'orienter ses actions futures face au Journal. Ainsi l'École entend poursuivre la publication de deux numéros annuellement. Dorénavant, un courriel sera transmis aux organisations policières afin qu'elles diffusent auprès des policiers la sortie prochaine d'un numéro. Le format papier sera privilégié, bien qu'un format html, en ligne sur le site Web de l'École, ne soit pas complètement écarté. Enfin, la rédaction d'articles reliés aux chroniques de prédilection du lectorat sera privilégiée.

SOMMAIRE

Dossier
Page 1

Éditorial
Page 2

Formation
Page 3

Affaires
institutionnelles
Pages 4 et 5

Formation
sur mesure
Pages 6 et 7

Rencontre
Page 8

Événements en
photos
Pages 10 et 11

Recherche
Page 10

À l'international
Page 12



Avec la nouvelle formation en tir Les aspirants policiers développent de meilleures habiletés

Les aspirants policiers qui suivent la nouvelle formation en tir, instaurée en août 2006, développent de plus grandes habiletés que ceux qui ont suivi l'ancienne formation.

« Malgré le fait que nous avons relevé les exigences et la complexité de la formation et des évaluations, nous sommes à même de constater que les aspirants policiers sont plus à l'aise et plus efficaces, autant en ce qui concerne les manipulations de l'arme que les différents types de tir », souligne Mario Plantin, coordonnateur en tir à l'École.

D'avantage axée sur le tir de précision, l'ancienne formation ne répondait

plus aux besoins des corps de police. Une vaste consultation avait alors été menée auprès des corps de police avant d'entreprendre des changements importants à la formation. Manipulations nombreuses du pistolet, tir de précision, techniques de tir de réaction (3, 5 et 7 m), tir à une main, tir avec lampe de poche, techniques de désenrayage et de changements variés, utilisation d'une barricade, techniques de balayage et sécurisation des armes à feu font partie de la formation.

Les paramètres utilisés dans cette nouvelle formation en tir seront largement repris pour la requalification des policiers dans les corps de police.



Nouveaux cours

Renseignement criminel

En novembre 2006, l'École a donné pour la première fois le cours Renseignement criminel. Élaboré en collaboration avec le Service de renseignement criminel du Québec (SRCQ), ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant de développer des compétences lui permettant de gérer un projet de renseignement criminel.

S'adressant à des agents de renseignements, à des analystes et à des gestionnaires, le cours Renseignement criminel est réparti en trois blocs (120 h) auxquels s'ajoute une activité d'intégration en milieu de travail (30 h). Le premier bloc aborde l'histoire du renseignement, les organismes d'échange, le plan de cueillette, la gestion des sources, le réseautage professionnel, l'accès à l'information et le crime organisé. Le deuxième bloc est axé sur la recherche informatique, les bases de données, les moteurs de recherche et l'information qui provient du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) et du Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC). Le troisième bloc porte sur l'analyse du renseignement criminel dans un

contexte de résolution de problème et sur la production de rapports de renseignement. L'activité d'intégration en milieu de travail complète le cours et est supervisée à distance.

Avant de s'inscrire à ce cours de 6 crédits universitaires, l'étudiant doit préalablement être admis au baccalauréat en sécurité publique.

Crime organisé

Actuellement en développement, le cours Crime organisé sera offert pour la première fois à l'École du 21 mai au 8 juin 2007. S'adressant à des enquêteurs, ce cours de trois semaines portera spécifiquement sur l'enquête reliée au crime organisé.

Avant de s'inscrire à ce cours de 6 crédits universitaires, l'étudiant devra préalablement être admis au baccalauréat en sécurité publique.

Pour en savoir plus

Noël Longchamps,
coordonnateur Enquête et
gestion policière
819 293-8631, poste 6293
nlongchamps@enpq.qc.ca

Intérêt marqué pour le certificat en cyberenquête

Mis sur pied par le Centre de formation continue de l'École Polytechnique, le certificat en cyberenquête connaît une certaine popularité.

Démarré depuis janvier 2007, le certificat en cyberenquête, dont les cours sont enseignés à Québec et à l'École Polytechnique de Montréal, vise à permettre aux policiers d'acquérir des connaissances en enquêtes virtuelles, prévention, droit et analyse du comportement pour faire des interventions et des enquêtes impliquant des ordinateurs ou Internet.

Bien que ce certificat s'adresse d'abord aux policiers intéressés à développer leurs compétences en enquêtes virtuelles, la clientèle est relativement diversifiée. « Une vingtaine de policiers se sont inscrits à ce certificat parmi les 80 étudiants, les autres étant des gens qui travaillent dans des institutions financières, différents ministères ou des entreprises privées », explique Gervais Ouellet, coordonnateur du programme. Seul un des cours optionnels, soit *Enquêtes sur les crimes virtuels*, est réservé exclusivement aux policiers.

« Le Centre de formation continue de l'École Polytechnique de Montréal évalue la faisabilité d'une formation en ligne afin d'offrir à tous les policiers la possibilité de suivre ce certificat », mentionne le directeur du Centre, M. Tuan Nguyen dang.

Les policiers déjà admis au baccalauréat en sécurité publique qui sont intéressés à suivre les cours du certificat en cyberenquête peuvent faire leur inscription par une demande d'autorisation d'études hors établisse-

ment (voir le site Web de l'UQTR). Quant aux policiers qui ne sont pas admis au baccalauréat en sécurité publique, ils doivent déposer leur demande d'admission au certificat en cyberenquête à l'École Polytechnique de Montréal. Par la suite, s'ils déposent une demande d'admission au baccalauréat en sécurité publique, les cours suivis au certificat en cyberenquête pourront éventuellement y être crédités.

Pour en savoir plus

Sur le programme :
Sur le site Web de l'École Polytechnique :
www.polymtl.ca/etudes/cfc/cheminement/cyber.php

Par téléphone ou courriel :
Bureau des affaires académiques
École Polytechnique de Montréal
(514) 340-4700
baa@polymtl.ca

Sur la formation universitaire destinée aux policiers :
Danielle Duchesne
École nationale de police du Québec
(819) 293-8631, poste 6246
dduchesne@enpq.qc.ca

Pour faire une demande d'autorisation d'études hors établissement :
www.uqtr.ca (section Étudiant, onglet Autres liens utiles)

Juin 2007

Forum sur le profil des aspirants policiers

Le savoir-être des futurs policiers québécois est l'objet de nombreuses préoccupations de la part des organisations qui s'intéressent à la formation policière québécoise. Afin de faire le point sur cette question, l'École nationale de police du Québec réunira à l'intérieur d'un forum sur le profil des aspirants policiers les corps de police, les établissements d'enseignement collégial offrant le programme de techniques policières et d'autres partenaires pour mettre en commun leur expérience respective. Cette activité se tiendra le 7 juin prochain.

Rappelons que le profil des aspirants policiers alimente de nombreuses discussions au sein des corps de police (voir *L'École aux postes*, Août 2006, p. 7) notamment en ce qui concerne les valeurs, les attitudes et le comportement de certaines nouvelles recrues. En vue de documenter davantage le sujet, l'École fera parvenir un sondage aux différents acteurs du continuum de formation policière.

Les résultats du sondage, qui devraient permettre de dresser un portrait des attitudes et des comportements qui discordent avec la profession policière, ainsi que les échanges qui auront lieu lors du forum permettront d'approfondir la réflexion sur le sujet et contribueront à mettre en place des solutions visant à mieux déceler les futures recrues qui ont les attributs correspondant davantage au policier dans le contexte de la société québécoise.



Le centre de documentation devient le **CARREFOUR DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR**

Au cours des prochains mois, l'École nationale de police du Québec offrira à sa clientèle un service novateur dans le domaine policier et de la sécurité, celui du Carrefour de l'information et du savoir (CIS-ENPQ).

«Le CIS-ENPQ sera en quelque sorte une bibliothèque virtuelle donnant accès à des bases de données et à des

«Ces utilisateurs ne veulent pas le livre à tout prix et ne tiennent pas nécessairement à lire trente chapitres sur une question, mais plutôt le quatrième paragraphe du chapitre 2, par exemple, où il est question du sujet auquel ils s'intéressent», confie M^{me} Lavigueur. «Après avoir lancé une recherche à l'aide d'un moteur de recherche du logiciel, à la manière dont on interroge Google, on saura ce qui se trouve sur

sairement, cette évolution a un impact direct sur les services offerts.»

Bibliothèque virtuelle

Autonomie et liberté de découverte, habitude du zapping, importance du visuel thématique en complément de l'écrit, repères signalétiques, personnalisation de l'espace de recherche et de travail, inversion des approches cognitives (du virtuel vers le physique), voilà



De gauche à droite, Nathalie Rheault, bibliotechnicienne, Luc Pellerin, directeur du soutien pédagogique et de la recherche, et Manon Bellerive, technicienne en gestion documentaire, travaillent actuellement à la préparation du nouveau CIS-ENPQ.

références reliées au domaine policier et de la sécurité», précise Élisabeth Lavigueur, présidente d'Infocycle et consultante pour la mise sur pied du CIS-ENPQ. Deux principes de base ont servi d'assise au développement du CIS-ENPQ : l'information quel que soit son support, c'est-à-dire fichier, cd-rom, livre, document électronique, DVD, photo, etc., et l'accès à l'information en tout temps, où que l'on soit.

Exemples d'utilisation

Dans l'exercice de vos fonctions, vous vous intéressez au phénomène des gangs de rue et vous voulez savoir comment cette question peut être traitée ailleurs...Vous avez entendu dire qu'un nouveau type d'arme était utilisé dans un corps policier australien et vous aimeriez avoir de l'information sur ce sujet...Vous êtes à la recherche de logiciels qui permettraient de simuler les mouvements de foule lors de situations d'urgence. Comment pouvez-vous obtenir de tels renseignements ?

le Web, sur tel forum, dans tel blogue... Si un livre traite la question, mais qu'il se trouve dans une bibliothèque à 400 km d'ici, un prêt entre bibliothèques peut être fait et on a le livre quelques jours plus tard. Et si une requête était trop spécifique, l'utilisateur pourrait demander au cyberthécaire sur place de l'aider à pointer le sujet grâce à des outils qui permettent des recherches plus raffinées.

Naissance de ce projet

Le projet du CIS-ENPQ a pris naissance, d'une part, à la suite de la volonté de l'École de moderniser son centre de documentation et, d'autre part, à la suite de la signature d'une entente entre le ministère de la Sécurité publique et l'École portant sur le transfert du fonds documentaire du Ministère à l'École. «L'École ne pouvait moderniser son centre de documentation sans tenir compte de l'évolution du comportement d'apprentissage de sa clientèle», explique Luc Pellerin, directeur du soutien pédagogique et de la recherche de l'École. «Néces-

autant de nouveaux paradigmes dont il fallait tenir compte dans la modernisation du centre de documentation. La création de forums de discussion sur des thématiques ciblées et des alertes sur des sujets d'intérêt figureront aussi parmi les nouveautés de cette «bibliothèque virtuelle».

Espace physique modifié

L'évolution des besoins de la clientèle se traduira également par une modification des lieux physiques. La tendance vers le confort est de plus en plus répandue dans les bibliothèques et les salles d'information. «On va entrer au CIS-ENPQ par la zone confort et détente, de type salon», souligne M^{me} Lavigueur. Fauteuils confortables, bibliothèques basses, section multimédia, salles de lecture et de travail seront des éléments du nouvel aménagement du CIS-ENPQ qui devrait être complété à la fin de l'année 2007, bien que l'accès virtuel soit accessible au cours des prochains mois par l'intermédiaire du site Web de l'École (www.enpq.qc.ca).

L'École aux postes est publié par le Bureau des affaires institutionnelles et des communications de l'École nationale de police du Québec à raison de deux fois par année. Ce journal est distribué gratuitement aux policiers du Québec ainsi qu'aux partenaires gouvernementaux, universitaires et collégiaux de l'École. Il est également diffusé sur le site Web de l'École. www.enpq.qc.ca

École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Téléphone 819 293-8631
Télécopieur 819 293-8630
journal@enpq.qc.ca

Directeur du Bureau des affaires institutionnelles et des communications
Pierre Saint-Antoine
psta@enpq.qc.ca

Coordination et rédaction
Andrée Doré
Conseillère en communications
adore@enpq.qc.ca

Réalisation graphique
Anne Paradis
Technicienne en arts graphiques
aparadis@enpq.qc.ca

Impression
LithoChic

ISSN
1703-5562 (version imprimée)
1703-5550 (version en ligne)

Tirage
14 500 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 2007
© École nationale de police du Québec

La reproduction totale ou partielle des articles de ce journal est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

Pour en savoir plus

Nathalie Rheault,
bibliotechnicienne
819 293-8631, poste 6256
cis@enpq.qc.ca



Nominations au conseil d'administration de l'École

Depuis juin 2006, la présidence du conseil d'administration de l'École nationale de police est assurée par M. Daniel McMahon. De plus, de nouveaux administrateurs ont été nommés au conseil cette même année, notamment M. François Duranleau, M. Yves Francoeur et M. Jean-Marc Gibeau. Nous profitons de ces nouvelles nominations pour vous présenter toutes les personnes qui composent le conseil d'administration de l'École.



Président
Daniel McMahon

Président, chef de la direction et secrétaire général de l'Ordre des comptables agréés du Québec



Vice-présidente
Myrna E. Lashley, Ph.D.

Professeur en psychologie au cégep John Abbott

Administrateurs



Michel Beaudoin

Directeur général de l'École nationale de police du Québec



Diane Bourdeau

Chef de la Direction de l'administration du Service de police de la Ville de Montréal



Denis Côté

Président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec



Jean-Guy Dagenais

Président de l'Association des policiers provinciaux du Québec



François Duranleau

Directeur général des affaires universitaires et collégiales au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Yves Francoeur

Président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc.



Jean-Marc Gibeau

Conseiller municipal de la Ville de Montréal



Paul Girard

Sous-ministre par intérim du ministère de la Sécurité publique



Francis Gobeil

Directeur du Service de police de la Ville de Trois-Rivières



Richard Marcotte

Maire de la Ville de Mascouche



Normand Proulx

Directeur général de la Sûreté du Québec



Lynda Vachon

Premier directeur - Sécurité et prévention du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Nouveaux venus

Le directeur général de l'École nationale de police aimerait présenter deux nouveaux membres de son personnel cadre :



Paulin Bureau, responsable des programmes de formation initiale en enquête et gestion policières, en remplacement de Gilles Bouchard.



Pierre Daigneault, responsable des activités périscolaires, en remplacement de Denis Hamel.

Avant de se joindre à l'École, en janvier 2007, M. Bureau était directeur adjoint à la Sécurité publique de Trois-Rivières depuis deux ans. Il a principalement fait carrière à la Sûreté du Québec entre 1976 et 2005. Il y a occupé des postes reliés à la patrouille et aux enquêtes à titre de caporal et de sergent, mais également à titre de capitaine et d'inspecteur dans le district Mauricie – Centre-du-Québec en tant que chef du Bureau des enquêtes criminelles et soutien technique puis chef du Bureau de la surveillance du territoire.

M. Bureau est titulaire de diplômes universitaires en gestion des ressources humaines et en gestion d'un bureau d'enquêtes.

M. Daigneault a commencé sa carrière policière en 1968 au Service de police de la Ville de Montréal où il travaillé pendant 14 ans. Il a par la suite été assistant directeur au Service de police de Mascouche (1982 à 1991), puis directeur du Service de police de La Plaine (1991 à 1998) avec le mandat principal de mettre sur pied ce service. De 1998 à 2006, M. Daigneault a occupé diverses fonctions reliées à la sécurité au sein de l'entreprise privée. Entre 2004 et 2007, il a rempli des mandats à titre d'administrateur au Centre d'appréciation du personnel policier (CAPP) de l'École nationale de police du Québec.

M. Daigneault est titulaire d'un baccalauréat en administration, à l'intérieur duquel est intégré un certificat en gestion policière. Il a terminé sa scolarité de maîtrise en analyse et gestion urbaine. Il est en poste à l'École nationale de police du Québec depuis octobre 2006.

Gilles Bouchard à la Faune

Gilles Bouchard a quitté ses fonctions de responsable des programmes de formation initiale en enquête et gestion policières à l'École nationale de police du Québec en décembre dernier pour aller occuper le poste de directeur de la formation et du développement, division Faune Québec, au Centre de formation Duchesnay du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Un de ses mandats : implanter un système favorisant le développement de compétences au sein du programme de formation de base des agents de la protection de la faune et à la formation continue en utilisant les principes de la stratégie pédagogique expérimentielle.

« Le défi à relever me stimulait beaucoup », confie Gilles Bouchard. « Mes connaissances du milieu policier et du milieu de la formation que j'ai développées au fil des ans et le réseau que j'ai tissé au cours des dernières années contribueront à atteindre mes objectifs. Puis, l'équipe en place est dynamique, sa vision est claire. »

Rappelons qu'un partenariat entre la Direction générale de la protection de la faune du Québec (DGPF) et l'École existe depuis quelques années. La Direction des activités et de la forma-

tion sur mesure de l'École a élaboré un programme court de gestionnaire premier niveau qu'ont complété les 52 cadres de la DGPF en mai 2006.

« Je demeure un ambassadeur naturel de l'École », mentionne M. Bouchard. « Je connais la qualité des produits de l'École et l'expertise des personnes en place. Nous ne voulons pas réinventer une roue qui tourne très bien. Nous consacrerons davantage nos efforts à adapter les méthodes de l'École, qui connaissent une renommée internationale, pour une clientèle qui ressemble par ailleurs à la clientèle policière. Les agents de protection de la faune ont le statut d'agent de la paix, ils appliquent la loi, ils sont armés, ils ont des pouvoirs... »

La Direction générale de la protection de la faune du Québec compte quelque 500 agents de protection de la faune répartis sur tout le territoire du Québec. Une quarantaine d'agents sont formés annuellement au Centre de formation de Duchesnay. Le programme de formation pour les nouveaux agents est d'une durée de vingt semaines, et de neuf semaines pour les agents déjà saisonniers, ces derniers étant soumis à un exercice de reconnaissances des acquis expérimentiels.



Formation de moniteurs autochtones

Huit policiers cris et inuits ont reçu une formation de moniteur en tir à l'École à l'automne 2006. « C'est une réalisation dont l'École est fière », affirme Claude Beauchamp-Blais, directrice des activités et de la formation sur mesure. « Nous nous étions engagés auprès des communautés autochtones à offrir cette formation afin de les rendre le plus autonomes possible. »



La formation des moniteurs permet la déconcentration des activités de formation, c'est-à-dire l'offre d'activités de formation à l'extérieur de l'École, près du lieu de travail des policiers. C'est donc dire qu'une fois leur formation complétée à l'École, ces moniteurs autochtones en tir peuvent à leur tour

offrir la formation en tir aux policiers ou constables spéciaux de leur communauté.

Une première à l'École en cri et en inuktitut

Une expérience un peu particulière a été faite à l'intérieur de cette forma-

tion : afin de consolider leur apprentissage dans le cadre de leur formation de moniteur en tir, les policiers cris et inuits ont eu à donner de la formation en tir aux constables spéciaux provenant de leur communauté, déjà en formation à l'École. Ivan Gray, coordonnateur à la formation autoch-

tone, supervisait les séances de formation. « Comme ils provenaient des mêmes communautés, ils parlaient la même langue », précise-t-il. « C'était assez extraordinaire d'entendre parler le cri et l'inuktitut dans les murs de l'École! »

Remise de diplômes à la première cohorte des chefs de service de la Faune

Treize chefs de service de la Direction générale de la protection de la faune du Québec (DGPF) ont reçu leur diplôme universitaire le 22 mars 2007 au Centre de formation de Duchesnay. Une activité d'intégration, basée essentiellement sur des activités pratiques liées à l'exercice de la fonction du chef de service, a été l'élément final de ce programme de formation universitaire, qui comprend également les cours Management des organisations, Développement des habiletés de direction, Évaluation continue du rendement et Éléments d'éthique appliquée. Dix-huit mois se seront écoulés entre le début des cours et la remise des diplômes.

Québec à Trois-Rivières (UQTR) et la DGPF a largement contribué à la réussite de cette formation. Notons la contribution particulière de Guy Nadeau, Henri Guillemette, Ghislain Brunet et Germain Côté, directeurs à la DGPF, François Bergeron, professeur en gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Claude Beauchamp-Blais, directrice des Activités et de la formation sur mesure, Marc Paré, conseiller en police communautaire et en perfectionnement professionnel, Danielle Duchesne, coordonnatrice de la formation en gestion policière, et Alain Éthier, coordonnateur de la formation sur mesure de l'École nationale de police du Québec. Soulignons enfin le travail particulier des comédiens de l'École qui ont su, au dire des chefs de service, leur donner l'impression de se

trouver dans l'exercice réel de leurs fonctions.

Nouvelle cohorte de chefs de service de la faune

En février 2007 a démarré une nouvelle cohorte du programme court en gestion pour les chefs de service de la (DGPF). Dix-sept personnes composent cette cohorte dont la formation devrait être complétée à l'automne 2008.



De gauche à droite, Ghislain Brunet, directeur à la protection de la faune, Abitibi-Témiscamingue, Danielle Duchesne, coordonnatrice à la formation en gestion policière, Alain Éthier, coordonnateur de la formation sur mesure, Marc Paré, expert-conseil en police communautaire, Germain Côté, directeur à la protection de la faune, Estrie (maintenant à la retraite), François Dessureault, président de la cohorte des chefs de service, maintenant directeur à la protection de la faune, Bas-Saint-Laurent.

Les enquêteurs du MDDEP en formation à l'École

Seize enquêteurs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec ont suivi une formation à l'École sur le processus d'enquête, et neuf d'entre eux ont poursuivi une formation plus spécifique en matière d'infractions environnementales.

« Bien que cette formation ne soit pas de niveau universitaire, les formateurs se sont inspirés largement du modèle élaboré par l'École en matière de formation initiale en enquête policière », précise Claude Beauchamp-Blais, directrice des activités et de la formation sur mesure. Le cheminement d'apprentissage de cette nouvelle clientèle a été adapté au contexte opérationnel et de réalisation des enquêteurs en environnement avec l'étroite collaboration de M^e François Trudel et M^e Jean Cartier (MDDEP) ainsi que Pierre Lefebvre, formateur en enquête à l'École.



Les enquêteurs du MDDEP effectuent des travaux dans le cadre de la formation Processus d'enquête en matière d'infractions environnementales offerte à l'École nationale de police du Québec.



26 nouveaux contrôleurs routiers

Vingt-six aspirants contrôleurs routiers ont reçu leur diplôme le 16 février dernier, en présence notamment de Jean-François Brouard, directeur général de Contrôle routier Québec et Michel Beaudoin, directeur général de l'École nationale de police du Québec.

Lors de la cérémonie de remise des attestations et assermentation de la 7^e promotion des agents du contrôle routier qui se tenait à l'École nationale de police du Québec, les nouveaux contrôleurs routiers ont également été assermentés à titre de constables spéciaux, pour l'application de lois fédérales, notamment le Code criminel et la Loi sur les transports routiers.

D'une durée de 20 semaines, le programme de formation initiale des aspirants contrôleurs routiers a été conçu de façon à permettre l'acquisition des compétences jugées essentielles au travail du contrôleur routier lors de son entrée en fonction dans son nouvel emploi.



Photo Guy Beauchesne

De gauche à droite, Michel Beaudoin, directeur général de l'École, Véronique Gagnon, nouvelle agente de contrôle routier, et Jean-François Brouard, directeur général de Contrôle routier Québec.

Félicitations aux constables spéciaux d'Hydro-Québec fraîchement diplômés de l'École !

Le 8 décembre dernier, le directeur général de l'École, M. Michel Beaudoin, a remis les attestations d'études aux personnes qui ont réussi le programme de formation des agents d'intervention en sécurité nucléaire d'Hydro-Québec.

Lors de son allocution, M. Beaudoin a félicité les diplômés pour leur réussite. « Je sais qu'il s'agit pour certains d'un premier choix de carrière et pour d'autres, d'une réorientation professionnelle. Mais ce que je vois chez chacun d'entre vous, cet après-midi, c'est cette fierté d'hommes et de femmes qui, après avoir fourni des efforts soutenus, ont atteint les standards élevés d'un programme de formation particulièrement exigeant. »

M. Beaudoin a également souligné le travail d'équipe derrière la mise en place de ce programme de formation spécifique qui s'adresse aux agents d'intervention en sécurité nucléaire, un programme de plus de 400 heures.

« Pour qu'il réponde aux besoins spécifiques d'Hydro-Québec, il a d'abord fallu compter sur l'excellente collaboration du personnel de la Direction de la sécurité industrielle d'Hydro-Québec affecté à Centrale nucléaire Gentilly-2. L'identification des compétences essentielles à être maîtrisées à



Photo Guy Beauchesne

Ci-dessus, figurent 25 des nouveaux constables spéciaux d'Hydro-Québec qui ont reçu leur attestation d'études du programme de formation des agents d'intervention en sécurité nucléaire d'Hydro-Québec le 8 décembre dernier. Il s'agit pour certains d'entre eux d'un premier choix de carrière et pour d'autres, d'une réorientation professionnelle.

la fin du programme de formation de même qu'une analyse exhaustive des exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire étaient des étapes déterminantes afin de bâtir un programme de formation des plus adéquats. »

La contribution importante de la Direction des activités et de la formation sur mesure de l'École nationale de police du Québec a aussi constitué un maillon important de la réussite de ce projet, témoignant une fois de plus de la volonté de l'École de s'ouvrir à

des clientèles qui ont des préoccupations importantes en matière de sécurité publique, en vue de mieux répondre à l'évolution des besoins sociaux.

Rappel important

Avant de vous inscrire à un cours universitaire...

La procédure d'admission et d'inscription aux programmes universitaires diffère de celle qui prévaut pour les autres cours de l'École.

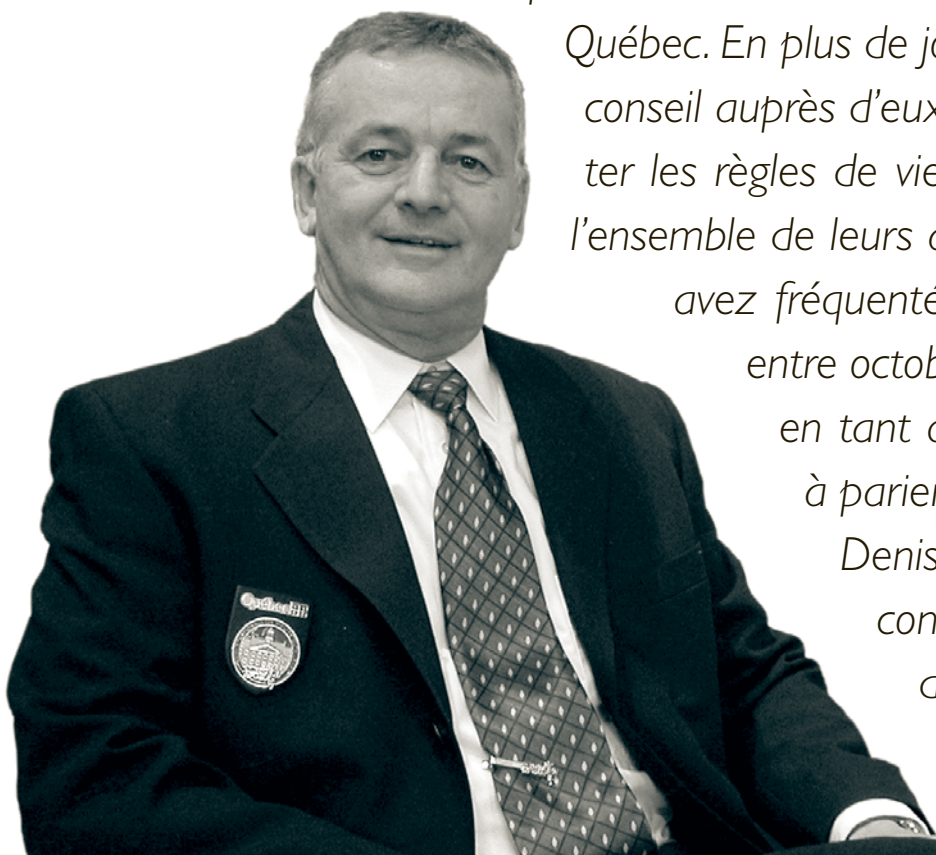
Avant de vous inscrire à un cours universitaire, vous devez **obligatoirement** faire une demande d'admission au baccalauréat en sécurité publique à l'aide du formulaire Demande d'admission – inscription, disponible sur le site Web de l'École.

Pour en savoir plus

www.enpq.qc.ca/La-formation-universitaire/Formulaire

Denis Hamel prend sa retraite de l'École

On peut facilement estimer à 5 000 le nombre d'aspirants policiers que Denis Hamel a côtoyés durant les huit années où il a été responsable des activités périscolaires à l'École nationale de police du Québec. En plus de jouer un rôle de soutien et de conseil auprès d'eux, il voyait à leur faire respecter les règles de vie de l'École et à coordonner l'ensemble de leurs activités périscolaires. Si vous avez fréquenté l'École nationale de police entre octobre 1998 et décembre 2007 en tant qu'aspirant policier, il est fort à parier que vous vous souveniez de Denis Hamel. Nous l'avons rencontré à quelques jours de son départ à la retraite.



ANDRÉE DORÉ : Votre arrivée à l'École s'inscrivait-elle dans un plan de carrière?

DENIS HAMEL : Pas du tout. Jamais je n'aurais pensé qu'un jour je travaillerais à l'École nationale de police du Québec. J'ai pris ma retraite de la Sûreté du Québec à 49 ans. La première année de ma retraite, j'ai adoré cela, mais dès la deuxième année, je me suis mis à m'ennuyer. C'était trop tôt pour quitter la vie professionnelle. Quelqu'un m'a parlé de l'École et du poste de responsable des activités périscolaires qu'on cherchait à combler, et ça m'a intéressé. Je m'étais dit : « Je vais essayer trois mois. »

ANDRÉE DORÉ : Trois mois... pour finalement travailler huit ans, ça a donc été une véritable passion?

DENIS HAMEL : Oui, je dirais que je suis tombé en amour avec ce travail qui m'enrichissait quotidiennement. Je sentais que j'apportais quelque chose aux aspirants policiers, que toute mon expérience professionnelle était mise à profit. Ils veulent tellement participer à la vie de l'École et s'impliquer dans des projets. Je les sentais appelés par le travail policier. Bien sûr, je leur montrais un aspect de ce que serait leur travail, mais aussi je les mettais en garde contre les

travers de ce métier. Et puis j'essayais de leur inculquer l'importance du respect. Respect de ceux qui les entourent, de leurs clientèles, de leurs parents... À tous les jours je leur rappelais l'importance de rester eux-mêmes une fois qu'ils deviendraient policiers, de continuer à être honnêtes, généreux, respectueux. Quand on est dans le monde de la police, c'est facile de perdre ces notions de vue. Un jour, une policière m'a dit : « Quand j'étais aspirante policière, vous nous disiez qu'on devait être aussi respectueux après 25 ans dans la police que lors de notre première journée



de travail. Aujourd'hui, ça fait cinq ans que je suis policière, et je pense à cette phrase tous les jours. Vous aviez raison de nous mettre en garde. »

ANDRÉE DORÉ : À chacune des cérémonies de remise des diplômes, lors de son allocution, le président de promotion soulignait l'importance de votre travail auprès d'eux. Effectivement, vous exercez sur eux une certaine influence.

DENIS HAMEL : J'ai toujours su que mon rôle auprès d'eux était crucial. Les aspirants policiers sont avant tout des personnes qui vivent les mêmes problèmes

que tout le monde : problèmes d'argent, de cœur, de famille... Leur séjour à l'École étant particulièrement intense, la moindre difficulté peut parfois prendre des dimensions énormes et leur réseau naturel d'entraide n'est pas là pour les soutenir. Sans me suppléer à ce réseau, j'étais là pour les écouter. J'avais une boîte de papiers mouchoir, et je peux vous dire que je la renouvelais régulièrement. Au début, j'étais souvent bouleversé par ce que certains pouvaient me raconter, puis j'ai appris à prendre de la distance, pas trop grande cependant, mais juste assez pour pouvoir mieux les aider.

ANDRÉE DORÉ : Votre passage à l'École a donc été significatif pour vous ?

DENIS HAMEL : Oui, et je dirais à plus d'un plan. D'abord, l'École m'a fait connaître quelque chose de différent de ce que j'avais connu dans le milieu policier. On sentait à l'École une espèce de vie de famille, les gens étaient près les uns des autres, ils travaillaient ensemble vers un but commun. Puis, j'ai été très impressionné, quand j'ai commencé à travailler avec les aspirants policiers, par la façon dont ils voulaient participer à la vie de l'École. Alors que souvent, dans d'autres champs d'études, les

étudiants opposent de la résistance par rapport à la direction, les aspirants policiers s'impliquaient dans les projets, allaient au-devant, voulaient s'imprégner de la culture de l'École le plus vite possible. Enfin, je crois fermement que si je suis resté huit ans dans ces fonctions, c'est que ce travail m'apportait beaucoup. Mon travail avec les aspirants policiers m'a nourri, il m'a appris beaucoup sur le genre humain. Je me demande parfois si au fond je n'ai pas retiré plus que j'ai donné...



Médaille de la police pour services distingués à un chef d'équipe de l'École



Après la cérémonie, les collègues de M. Caron, du Service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines, Bois-des-Filion et de l'École nationale de police, lui ont témoigné leur fierté de travailler avec lui. De gauche à droite, Alain Sirois (ENPQ), Louis Boudreault (ENPQ), Steeve Deschênes, Christophe Desrosiers (ENPQ), Guy Ménard, Sylvain Théorêt, Alain Caron, Guy Dubois, Michel Grégoire, Marc Brisson, Sylvain Labonté, Éric Hallé, Claude Bouchard et Manon Parent (ENPQ).

Pour une première fois à l'École nationale de police du Québec, un chef d'équipe a reçu de son organisation policière la médaille de la police pour services distingués. Alain Caron, policier au Service de police intermunicipal de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines, Bois-des-Filion s'est vu décerner cette médaille lors de la cérémonie de remise des attestations aux aspirants policiers de la 68^e promotion, le 27 octobre dernier.

Attribuée par le Gouverneur général du Canada aux membres des corps policiers canadiens dont les services ont été caractérisés par une bonne conduite, un zèle et une efficacité exemplaire, cette médaille est rendue aux policiers ayant accumulé, dans un service de police reconnu, 20 ou 30 ans de service à temps plein accomplis d'une façon méritoire.

COLLOQUE

Le jeudi 26 avril 2007 s'est déroulé à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, le Colloque sur cybercriminalité, 3^e édition.

Organisé conjointement par l'École nationale de police du Québec, la Sûreté du Québec et l'École polytechnique de l'Université de Montréal, ce colloque proposait un programme varié qui touchait plusieurs aspects de la criminalité virtuelle. Des spécialistes dans différentes sphères d'activités ont tracé un portrait de la situation au Québec et ont présenté les nouveaux moyens technologiques utilisés par les cybercriminels. Quelque 250 participants ont ainsi participé aux réflexions et aux échanges.

De nombreux thèmes ont été abordés tout au long de la journée, notamment le modèle intégré québécois de la lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, les nouveaux moyens technologiques en matière de téléphonie, le pourriel et le marketing par courrier et le cyberterrorisme.

Nouveaux diplômés



50 policiers comptent parmi les nouveaux diplômés des programmes de formation initiale en enquête (42) et en gestion policières (8). Lors de la cérémonie de remise des attestations de la 73^e promotion, qui s'est déroulée le 4 mai dernier, quatre de ces policiers ont assisté à la remise de diplômes en présence de personnel cadre et instructeur de l'École. De gauche à droite, Alain Sirois, directeur des formations initiales, Danielle Duchesne, coordonnatrice à la formation en gestion policière, Yves Carpentier, coordonnateur en enquête, Pasqualina Parisi, diplômée en enquête, Sûreté du Québec, Michel Doyon, instructeur en enquête, Marco Harrison, diplômé en gestion, Sûreté du Québec, Yvon Lefebvre, expert-conseil en droit pénal, Pascal Bernier, diplômé en gestion, Sûreté du Québec, François Bergeron, professeur au département des sciences de la gestion et codirecteur du baccalauréat en sécurité publique, Université du Québec à Trois-Rivières, Mario Grenier (gestion, Sûreté du Québec), et Paulin Bureau, responsable des programmes de formation initiale en enquête et gestion policières et codirecteur du baccalauréat en sécurité publique.



Où êtes-vous ?

Vous étiez aspirant policier à l'École nationale de police du Québec entre le 19 décembre 2001 (19^e promotion) et le 17 avril 2003 (30^e promotion).

Vous avez répondu à un ou plusieurs questionnaires sur la socialisation professionnelle des policiers, mais depuis quelque temps vous ne recevez plus rien.

Peut-être avez-vous changé d'adresse depuis votre passage à l'École, ce qui expliquerait la raison pour laquelle

vous n'avez pas reçu d'autres questionnaires?

Comme l'étude se poursuit et que votre participation nous est essentielle pour améliorer notre connaissance de la profession policière, nous aimerions que vous preniez contact avec nous pour nous faire parvenir vos coordonnées.

Pour nous joindre, communiquez avec M^{me} Monique Larose par téléphone au 819 293-8631, poste 6426, ou par courriel à cidrap@enpq.qc.ca.

L'étude

L'étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois comprend cinq phases qui seront étalées sur une période de sept ans. La première phase de l'étude s'adressait aux aspirants policiers en formation à l'École nationale de police du Québec. À chaque année, les mêmes candidats sont appelés à remplir sensiblement le même questionnaire de plus de 100 questions, ce qui permet de mesurer l'évolution des perceptions des policiers et le changement individuel qui va s'opérer au cours des années sui-

vant leur fin d'études et le début de l'exercice de leur profession, et ce, sur une foule de sujets concernant la profession de policier.

La première année, 723 personnes y participaient. Après la troisième année, seuls 316 candidats ont répondu au questionnaire. Il va de soi que l'assiduité des répondants est essentielle à la validité de cette étude, dont un des objectifs est l'avancement de la profession.



En mai 2007

Première cérémonie commémorative



Le 14 mai 2007 s'est tenue à Nicolet une journée de reconnaissance policière.

En matinée, le ministre de la Sécurité publique a décerné des décorations et des citations aux policières et policiers du Québec qui se sont distingués dans l'exercice de leurs fonctions.

En après-midi, une première cérémonie à la mémoire des policières et policiers québécois décédés dans l'exercice de leurs fonctions s'est déroulée sur le terrain de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), où sont installés

les cénotaphes de la Sûreté du Québec (SQ), de l'ENPQ, de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Le cénotaphe conjoint de l'ADPQ et du SPVM a été inauguré par la même occasion. L'École devient ainsi le lieu où tous les policiers québécois pourront se recueillir à la mémoire de leurs confrères et consœurs décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Organisé conjointement par l'École, la SQ, le SPVM, l'ADPQ et le ministère de la Sécurité publique, cet événement se tiendra dorénavant à tous les ans lors de la Semaine de la police.



Journée Portes ouvertes Plus de 500 élèves en techniques policières visitent l'École

Plus de 500 élèves en techniques policières provenant de différents collèges ont participé à la journée Portes ouvertes de l'École le 16 mars dernier. Séances d'information sur le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, les conditions d'admission, le test d'aptitude physique (TAP) et la formation en conduite, visites guidées par les aspirants policiers de la 73^e cohorte, démonstrations de techniques d'intervention physique, démonstrations de scénario de patrouille et visites du complexe de tir ont permis à ces jeunes de savoir ce qui les attendait lors de leur futur séjour de quinze semaines à l'École.

Par ailleurs, dix-sept corps de police avaient répondu à l'invitation de l'École de participer à cette journée afin de faire connaître leur organisation auprès de leurs futures recrues. De nombreuses unités spécialisées d'intervention étaient en démonstration lors de cette journée.





Un réseau de personnes ressources spécialisées en diversité au sein de la police belge

« Apprendre tout au long de la vie » fut un slogan en vogue au cours de ces trente dernières années. Le développement des formations continues dans de nombreuses organisations en est l'illustration. Dans la foulée, le concept d'« entreprise apprenante » a fait son apparition pour fonder une gestion des ressources humaines plus dynamique et plus apte à s'adapter aux changements de la société. Voici une expérience à la police belge.

Le contexte

La formation occupe une place de choix dans la politique de la diversité de la police belge. Introduire comme un fil rouge la notion de respect de la diversité traversant l'ensemble des formations fait partie des objectifs. La politique se base sur la notion de « diversité identitaire » qui englobe tous les aspects différenciant les indi-

vidus entre eux. L'on songe, par exemple, au genre, à l'origine ethnique, au handicap, à l'âge, à l'orientation sexuelle, aux opinions philosophiques, à la santé, etc.

Le projet

Des expériences de gestion de la diversité existent à la police. Mais, le plus souvent, il s'agit d'initiatives isolées. Les besoins et les attentes en ce domaine sont donc importants. Une expérience pilote est menée actuellement par le service égalité et diversité de la police fédérale : la mise en place d'un réseau de personnes ressources diversité dans toute la police intégrée.

Les objectifs

Le but est de favoriser le transfert des connaissances issues des pratiques qui, telle une tache d'huile, répandrait la « *diversity mind* » dans les services

de police. L'idée est la mise à jour des connaissances tacites grâce aux échanges entre collègues expérimentés et intéressés par la problématique de la diversité. En d'autres termes, l'expérience vise un processus de création de connaissances et de construction de pratiques innovantes ainsi qu'un transfert de celles-ci vers tout le personnel. L'appui fourni aux collègues et aux services de police dans le domaine de la diversité est purement informatif et méthodologique.

La réalisation

Deux groupes d'une vingtaine de personnes se réunissent périodiquement depuis 2005. Après une phase de prise de connaissance mutuelle, ces réunions permettent tant des rencontres avec des experts afin de se perfectionner que des échanges entre personnes ressources. D'autres groupes seront formés progressivement.

Une plateforme informatique leur permet l'interactivité à distance en dehors des rencontres.

Parallèlement, une banque d'informations, appelée « mosaïque », est construite pour être accessible à tous les membres du personnel. L'information concernera la documentation spécialisée, les formations, les pratiques de diversité, les liens et les adresses utiles.

Les facteurs de réussite

L'installation du réseau se fait par étapes. Le succès viendra aussi du support de la culture organisationnelle, du soutien des responsables hiérarchiques, de l'implication et des compétences de l'animateur, de la pertinence des thèmes discutés et, enfin, de la possibilité de faire des propositions.

Partenariat

Le réseau est développé avec l'appui du centre EGID (Centre d'étude sur le genre et la diversité en gestion) de l'Université de Liège sous la responsabilité de la professeure Annie Cornet et du Centrum voor Vrouwenstudies en Diversiteitsonderzoek de la Vrije Universiteit Brussel.

La Police et la Gendarmerie nationale française à l'École

Le directeur adjoint de la formation de la Police nationale de France, M. Bertrand Michelin, a fait une visite à l'École du 15 au 17 mars. M. Michelin s'est particulièrement intéressé aux façons de faire de l'École en matière de formations initiales en patrouille-gendarmerie, en enquête et en gestion policière, de perfectionnement professionnel, de développement de programmes, d'évaluation de personnel relié à la sécurité publique et à la place de l'éthique dans les activités de formation.

Par ailleurs, durant le séjour de M. Michelin, il y a eu une rencontre bilan de la 60^e Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ). L'École, la Sûreté du Québec et la Police nationale de France prenaient part à cette commission qui portait notamment sur un projet relatif à la gestion policière. Soulignons la présence à cette réunion du Consul général de France, M. François Alabrune, ainsi que du directeur de la Direction France du ministère des Relations internationales, M. Bertrand Juneau.

Par ailleurs, deux membres de la Gendarmerie nationale française sont venus suivre la formation Entrevue filmée d'un suspect en février 2007. Il s'agit du capitaine François Debilly, directeur d'instruction, et du lieutenant Marie-Aude Chopin, directeur de stages, tous deux du Centre national de formation de police judiciaire (GNF).



Ci-dessus, les participants au bilan de la CPCFQ.

Accueil d'une délégation belge

Les 14 et 15 février 2007, l'École a accueilli une délégation belge de l'Académie de police Émilien-Vaes de Jurbise. L'objectif de leur visite portait sur les méthodes d'enseignement. Cette visite à l'École s'intégrait à l'intérieur d'un séjour au Québec coordonné par le collègue François-Xavier Garneau.



De gauche à droite, assis, Michel Beaudoin, directeur général (ENPQ) et Bruno Tonglet, coordonnateur en maîtrise de la violence et de l'entraînement physique et mental (Académie de police Émilien-Vaes); debout, tous de l'Académie de police Émilien-Vaes, Daniel Pauwels, responsable du recrutement et de la sélection, des stages et du mentorat, Catherine Geremie, coordonnatrice des formations continuées et fonctionnelles, et Séverine Gustin, responsable de la formation de base des cadres agents et des inspecteurs.

Rappelons qu'une entente de partenariat entre l'Académie de police Émilien-Vaes de Jurbise (Belgique) et l'École nationale de police du Québec a été signée en juin 2002, confirmant notamment un engagement mutuel à partager les connaissances et expertises dans la réalisation d'activités reliées à la formation policière.